



La science pour la santé
From science to health

Paris, le 06 avril 2020

Communiqué de presse

Des certificats de décès électroniques pour mieux compter les victimes du Covid-19

Afin d'obtenir des chiffres de mortalité précis liés la pandémie de Covid-19, il est important de recueillir rapidement les données issues de l'ensemble des acteurs habilités à délivrer des certificats de décès (établissements de santé, médecins de ville, Samu, Ehpad). Aujourd'hui, si la possibilité de déclarer les décès par voie électronique existe, elle est encore sous-utilisée. Or, elle représente un gain de temps considérable pour le traitement des données à l'échelle d'un pays comme la France. Le déploiement généralisé de la certification électronique des décès, rendu possible par l'Inserm via l'application [CertDc](#), devrait permettre d'obtenir rapidement les chiffres nécessaires pour mieux suivre l'évolution de la pandémie.

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, d'une ampleur inédite, des indicateurs fiables, qui permettent de suivre l'évolution du nombre de cas diagnostiqués ainsi que le nombre de décès, sont plus que jamais nécessaires. Ces chiffres permettent en effet aux autorités publiques, aux médecins et aux chercheurs, d'avoir une vision globale de la situation et d'éclairer au mieux leurs décisions. La qualité des données de mortalité est par ailleurs essentielle pour les études épidémiologiques. Depuis 1968, c'est l'Inserm qui est en charge de la production de la statistique sur les causes médicales de décès.

Tous les jours, la Direction Générale de la Santé communique sur les dernières données dont elle dispose, les indicateurs de mortalité transmis au public étant principalement collectés via le système hospitalier et les établissements de santé. Le nombre de cas graves admis en réanimation à l'hôpital est également partagé, afin de donner une image plus complète de la situation. Par ailleurs, dans le cadre de ses missions, Santé publique France mesure l'impact de l'épidémie sur le système de soin et également sur la mortalité. Elle s'appuie sur différentes sources dont les certificats électroniques de décès, qui permettent de mieux connaître les caractéristiques des personnes décédées du COVID-19.

Afin d'obtenir des chiffres encore plus fiables, reflétant au plus près le taux de mortalité national associé à la pandémie de Covid-19, il convient aujourd'hui de mieux s'appuyer

sur les données issues de la médecine de ville. Depuis 2007, l'Inserm via son CépiDc (Centre épidémiologique des causes médicales de décès) a mis en place l'application CertDc, qui permet aux médecins de réaliser et certifier électroniquement les certificats de décès, et ainsi de faire remonter rapidement des informations sur les causes du décès et le profil des personnes décédées (informations sociodémographiques et administratives). En 2019, cette remontée électronique de données ne couvrait toutefois que 20 % des décès sur le territoire français, l'essentiel des certificats étant encore réalisé par les médecins en version papier.

Dans le contexte actuel d'urgence sanitaire, une certification électronique des décès plus étendue permettrait de limiter les délais dans l'accès aux données de mortalité associées au Covid-19 et d'obtenir plus rapidement une cartographie précise et fiable de la pandémie.

Un déploiement généralisé de la certification électronique des décès est donc encouragé, avec un travail de sensibilisation mené auprès de tous les acteurs de santé via les agences régionales de santé (ARS), afin de faire remonter toutes les données issues du terrain dans de meilleures conditions de délais. L'arrivée de ces données de mortalité en temps réel est essentielle pour mieux appréhender l'ampleur de cette pandémie et mieux la combattre.

Sources

Pour accéder au site de CertDc : <http://www.certdc.inserm.fr/>

Contacts chercheurs

Grégoire Rey

Inserm

Directeur du Centre d'Epidémiologie sur les causes médicales de décès - CEPIDC

gregoire.rey@inserm.fr

Claire Morgand

Inserm

Directrice adjointe du Centre d'Epidémiologie sur les causes médicales de décès - CEPIDC

claire.morgand@inserm.fr

Contact presse

presse@inserm.fr



Accéder à la [salle de presse de l'Inserm](#)